

Cas par Cas Annexe 2 et 5

Département de l'EURE

Commune : LERY

Adresse du terrain : Rue du 11 Novembre – rue du 8 Mai

Référence(s) Cadastre(s) : D n°1056

Aménageur : Commune de LERY

Opération : Aménagement de zones de stationnement – Centre Bourg

1. PRÉSENTATION DU SITE ET DE SON CONTEXTE ; DÉTERMINATION DES ENJEUX D'URBANISATION

1.1. Localisation de la commune

La Commune de LERY compte environ 2000 habitants. Sa population est regroupée pour partie autour du bourg traditionnel relativement dense, comprenant l'église, la mairie et les écoles et dans de nombreux lotissements périphériques.

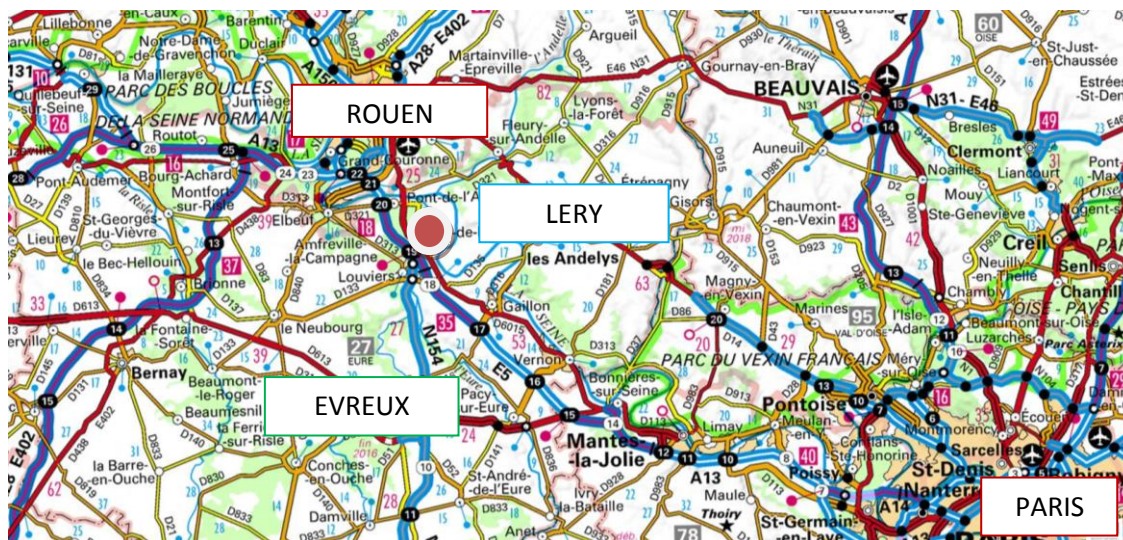
Coordonnées Géographiques : 49° 17' 10" nord, 1° 12' 27" est

Altitude NGF (IGN1969) : de 5 à 128 m environ.

Altitude Centre Bourg : environ 11m00

La commune se trouve à :

- 2 km au Nord-Ouest de Val de Reuil, via la RD n°77 ;
- 25 km au Sud-est de ROUEN, via la RD n°77 puis l'A13 ;
- 110 km environ au Nord-Ouest de Paris, via l'A13.



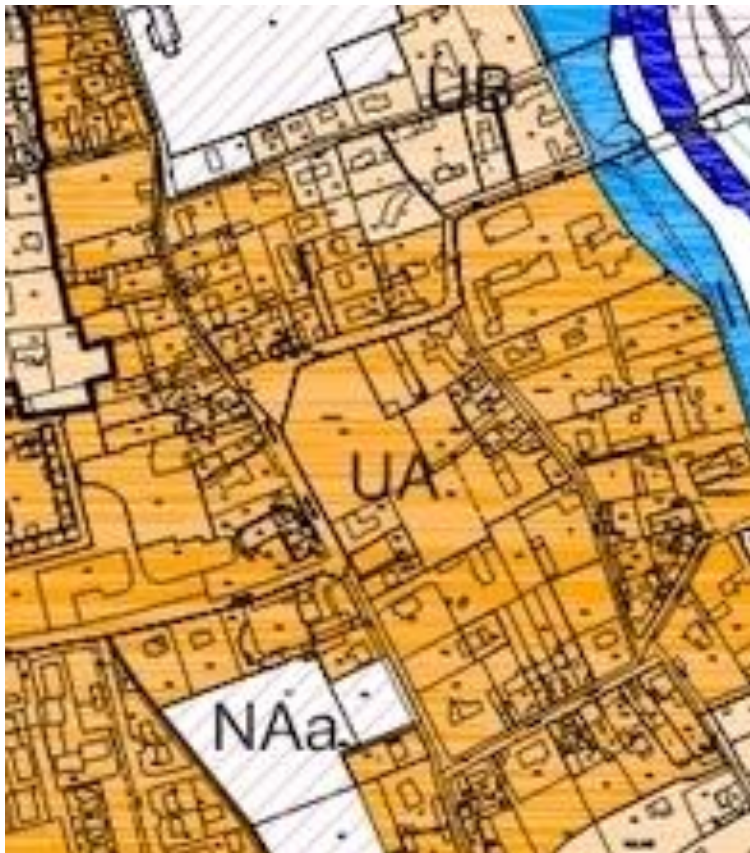
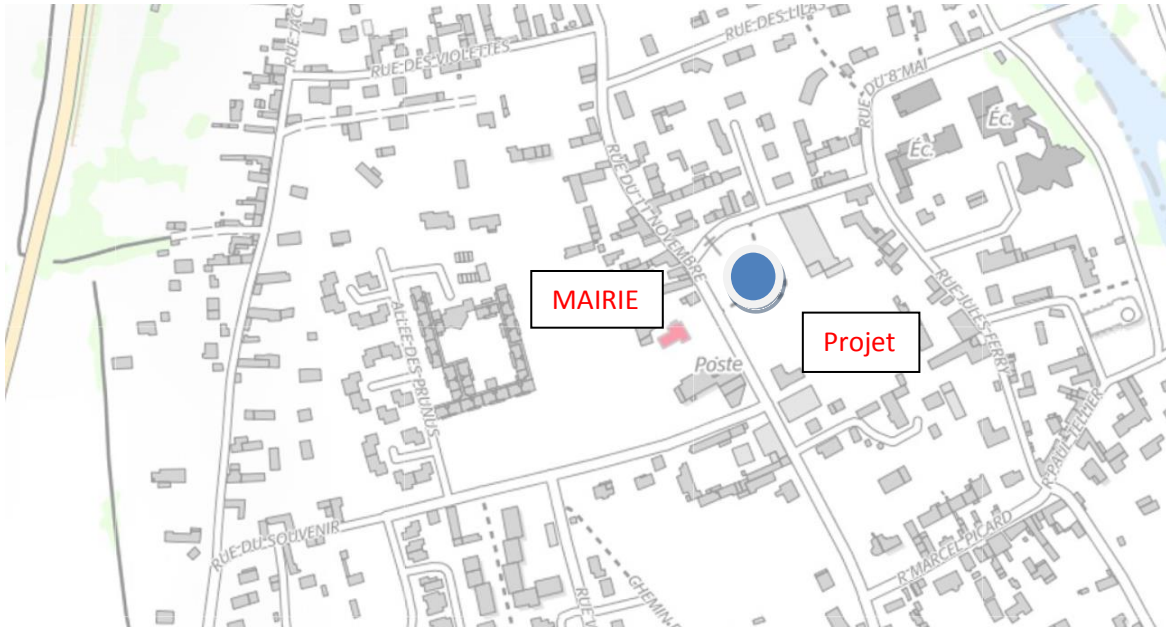
Extrait de carte IGN localisant la commune par rapport aux pôles urbains locaux

La commune de LERY appartient à la Communauté d'Agglomération Seine Eure (C.A.S.E.). Elle présente une superficie de 14,51 km². Elle est bordée par les communes de :

- Pont de l'Arche ;
- Val de Reuil ;
- Poses.

1.2. Localisation du terrain à l'échelle de la commune

Le terrain d'assiette du projet d'aménagement se situe en centre bourg, juste en face de la Mairie et des commerces.



1.3. Environnement naturel et bâti

Le terrain objet de l'opération correspond à l'ancienne place du village et qui avait été aménagée en un petit jardin public. Cet espace est aujourd'hui désaffecté et laissé en friche. La parcelle D n°1056 est bordée par les rues du 11 Novembre et du 8 Mai. Sur sa partie Ouest et Nord-Ouest, on trouve des commerces ainsi que la poste et la Mairie. Sur la partie Sud, il existe des propriétés bâties et actuellement un cabinet médical. Sur la partie Est, nous trouvons une ancienne entreprise.



Vue s du site et de ses abords

1.3.1. Caractéristique du terrain

Relief du terrain et nature de l'occupation

Le terrain d'assiette du projet est actuellement à l'état de friche. Il est quasiment plat et comporte quelques arbres remarquables.



Desserte par la voirie et les réseaux publics

Le terrain est desservi par la rue du 11 Novembre et la rue du 8 Mai. L'accès à la future zone de stationnement située au Nord se fera par la rue du 8 Mai. L'accès à la future zone de stationnement située au Sud se fera par la rue du 11 Novembre.

Le réseau d'éclairage présent dans la rue sera étendu afin de desservir les deux zones de stationnements.

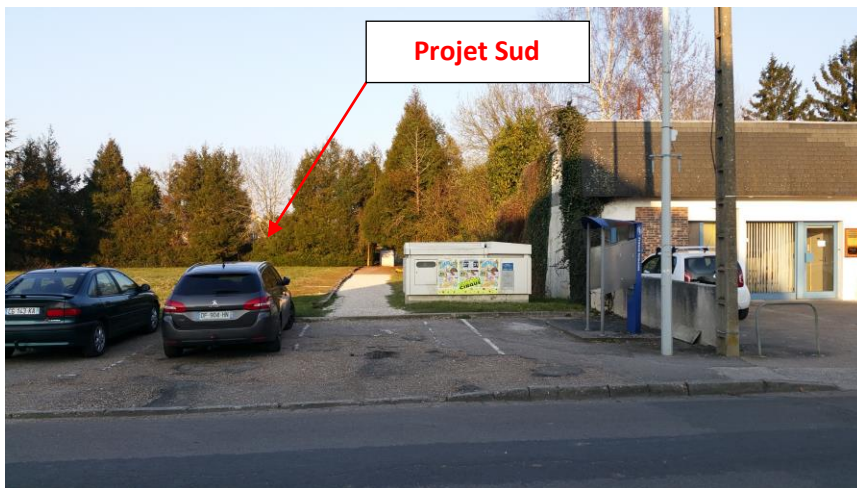
2. PRÉSENTATION DU PROJET

3.1. Aménagement du terrain

L'aménagement est entièrement à réaliser. L'opération projetée consiste en la création de 51 places : 24 places dont 2 places PMR sur la zone Nord, et 27 places dont 1 place PMR et 2 places pour recharge de véhicules électriques sur la zone Sud.

Des places de stationnement existent actuellement en bordure de la parcelle D n°1056. Elles seront supprimées dans le cadre de l'aménagement des rues. Les places créées sur la parcelle D n°1056 viendront donc en remplacement et complément.





L'accès aux deux zones de stationnement projetées s'effectuera par les voiries existantes (Voir Plan des travaux).